



Rapport sur la durabilité 2024



Rapport sur la durabilité 2024

À propos de la CEB

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une banque multilatérale de développement dotée d'un mandat exclusivement social par ses 43 États membres. La CEB finance des investissements et fournit une assistance technique dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation, la santé et le logement abordable, en mettant l'accent sur les besoins des personnes vulnérables, ainsi que sur les dimensions sociales du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Les emprunteurs sont des gouvernements, des autorités locales et régionales, des banques publiques et privées, des organisations à but non lucratif et autres. La CEB, qui bénéficie d'une notation triple A, se finance sur les marchés internationaux de capitaux. En outre, la CEB reçoit des fonds de donateurs en complément de ses activités.

La CEB a été créée en 1956, en tant que fonds de rétablissement, par huit des 15 États membres qui composaient alors le Conseil de l'Europe. La CEB est la plus ancienne banque multilatérale de développement d'Europe ; elle est juridiquement et financièrement indépendante du Conseil de l'Europe.

Pour en savoir plus sur la CEB, consultez le site coebank.org/fr/about/

La durabilité à la CEB

La durabilité est essentielle à la manière dont la CEB s'acquitte de son mandat social afin d'exercer un impact positif pérenne sur les personnes, en particulier les plus vulnérables, la société et la planète. La durabilité est intégrée à tous les aspects de l'action menée par la Banque, de ses activités de financement à son fonctionnement interne, et s'appuie sur un cadre opérationnel complet et intégré. L'engagement de la CEB en faveur du développement durable est attesté par le respect des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au niveau de l'organisation ; la mise en place de mesures de prévention des risques environnementaux et sociaux à celui des projets qu'elle finance ; la lutte contre le changement climatique en adoptant une perspective centrée sur les personnes ; et la contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier à un ensemble de dix objectifs de développement durable (ODD) clés qui sont étroitement alignés sur le mandat social de la Banque.

Table des matières

Faits marquants en 2024	4
Comment la CEB contribue au développement durable	5
Message du Gouverneur	6
Gestion de la durabilité	7
Faits marquants en 2024	7
Gouvernance et gestion	8
Engagement des parties prenantes	9
Notations ESG	10
Zoom sur l'égalité des genres	12
Faits marquants en 2024	12
L'égalité des genres dans la stratégie de la CEB	13
L'égalité des genres dans les projets de la CEB	13
L'égalité des genres sur le lieu de travail	15
Pour en savoir plus	16
Financement de projets sociaux	17
Faits marquants en 2024	17
Financement : Soutenir les plus vulnérables	17
Mesurer la contribution de la CEB au développement durable	20
Financement sur les marchés et trésorerie	23
La CEB et le changement climatique	24
Fonctionnement interne	27
Faits marquants en 2024	27
Ressources humaines	28
Passation de marchés écologiques et socialement responsables	29
L'empreinte environnementale de la CEB	30
Reporting sur la durabilité à la CEB	35
À propos des rapports sur la durabilité	35
L'Index GRI 2024	35

Faits marquants en 2024

- 38 projets financés ont été menés à bien, mobilisant près de 12 milliards d'euros d'investissements dans 22 États membres, et bénéficiant à plus de 12 millions de personnes grâce au développement de plus de 2 800 infrastructures sociales.
- Mise en place d'une nouvelle approche de l'égalité des genres, conçue pour intégrer les considérations de genre dans toutes les opérations financées par la CEB, y compris les processus de "due diligence" (diligence raisonnable).
- Adoption d'une politique d'intégrité et de conformité révisée afin de renforcer la confiance du public par la transparence et la responsabilité vis-à-vis des parties prenantes.
- Maintien de notations ESG élevées.
- La CEB a franchi le cap des 10 milliards d'euros d'émissions totales d'obligations d'inclusion sociale depuis leur lancement en 2017.

Chiffres clés fin 2024



231 agents permanents, **33** nationalités



58% des agents permanents et **42%** des cadres sont des femmes



4,5 milliards d'euros de prêts approuvés pour **44** projets dans **22** pays



933 millions d'euros, soit **21%** des prêts approuvés, en faveur de l'action pour le climat



2,8 milliards d'euros d'obligations d'inclusion sociale en quatre devises



72 millions d'euros de dons financés et de prêts garantis grâce aux ressources de fonds fiduciaires

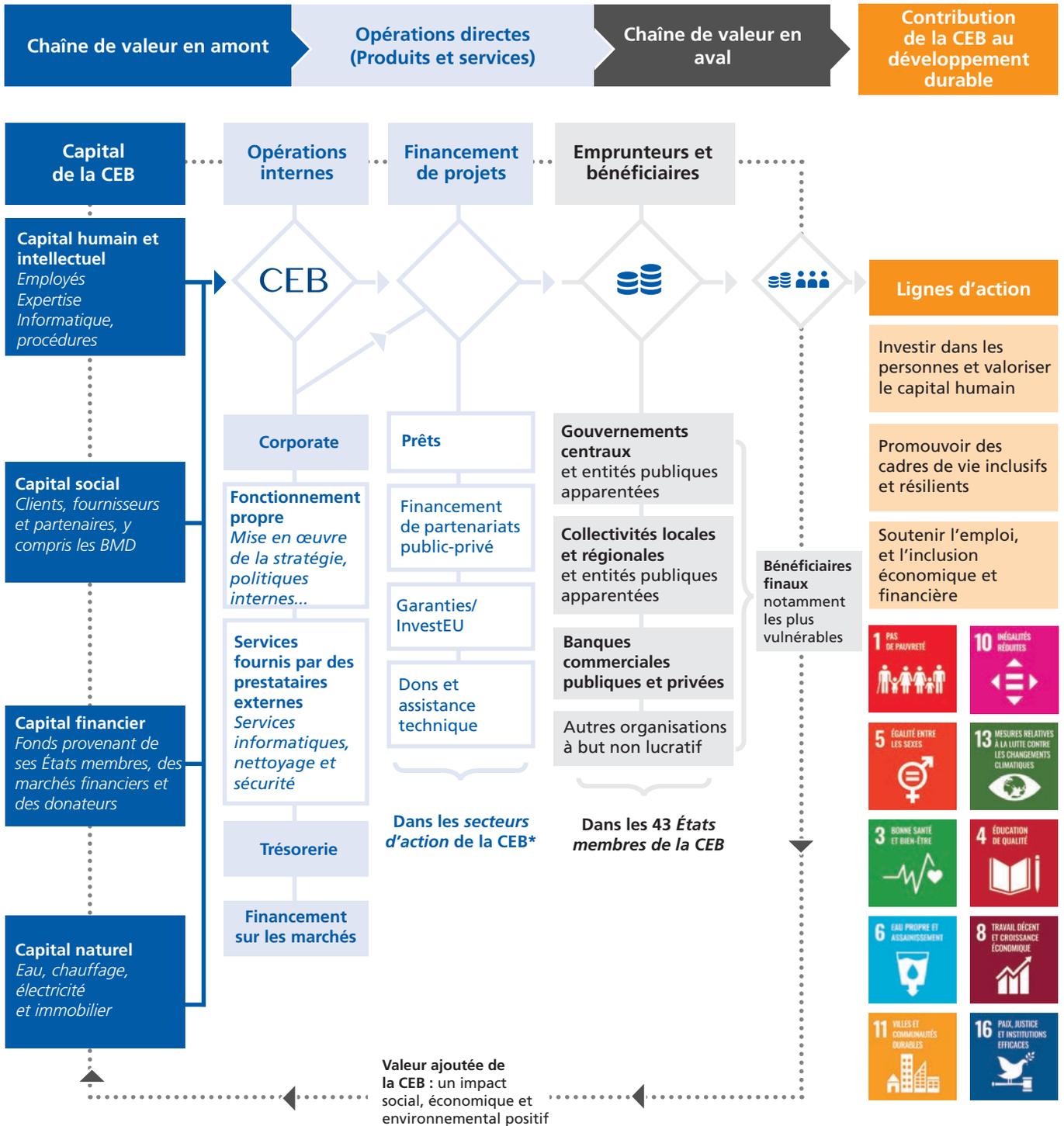


12,3 millions de bénéficiaires de projets sociaux achevés



10 Objectifs de développement durable associés approbations de projets de prêts

Comment la CEB contribue au développement durable



* Secteurs d'action de la CEB : Aide aux réfugiés, migrants, personnes déplacées et autres groupes vulnérables ; Catastrophes naturelles ou écologiques ; Développement urbain, rural et régional ; Éducation et formation professionnelle ; Financement des TPE-PME ; Infrastructures administratives et judiciaires ; Logements sociaux et abordables ; Microfinance ; Protection de l'environnement ; Protection et réhabilitation du patrimoine historique et culturel ; Santé et médico-social.

Message du Gouverneur

La durabilité à la CEB

La durabilité est présente dans tous les aspects de l'activité de la CEB et sous-tend sa mission qui est de promouvoir l'inclusion sociale.



La CEB a continué à susciter l'intérêt des investisseurs socialement responsables grâce à ses Obligations d'inclusion sociale (SIB), qui ont dépassé un total de 10 milliards d'euros d'émissions depuis leur création

Nul ne peut se permettre d'ignorer l'importance de la durabilité pour la cohésion sociale et la protection des plus vulnérables de la société. Ces objectifs sont en effet étroitement liés, et les actions à mener pour les atteindre peuvent être complémentaires, avec des retombées positives sur le bien-être, la santé et la prospérité des populations.

Comme le montre ce rapport, en 2024, la CEB a pris plusieurs mesures importantes pour intégrer pleinement les considérations de durabilité au sein de ses opérations. Elle a notamment poursuivi son travail de mise en correspondance de tous les projets nouvellement approuvés avec les dix Objectifs de développement durable les plus en phase avec sa mission, et évalué leur alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, en mettant particulièrement l'accent sur les dimensions sociales du changement climatique.

La Banque, qui s'engage à promouvoir l'égalité des genres, a également adopté une approche plus rigoureuse pour suivre les résultats de ses projets d'investissement à cet effet, en utilisant une méthodologie fondée sur des normes internationalement reconnues.

En outre, en 2024, la CEB a continué à susciter l'intérêt des investisseurs socialement responsables grâce à ses Obligations d'inclusion sociale (SIB), qui ont dépassé un total de 10 milliards d'euros d'émissions depuis leur création et représenté plus de 40% du volume d'emprunt de la Banque pour l'année.

La détermination de la CEB à renforcer les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de ses opérations se traduit également sur le lieu de travail et dans ses pratiques internes. En 2024, plus de 70% des agents recrutés étaient des femmes, dont plusieurs à des postes de direction, ce qui a permis à la CEB de dépasser l'objectif fixé dans le Cadre Stratégique 2023-2027, à savoir que 40% de ces postes soient occupés par des femmes. La Banque a également renforcé ses pratiques de passation de marchés durables, ainsi que les mesures prises concernant les locaux, dans le but de limiter l'empreinte environnementale de l'institution.

En tant que banque de développement social de choix en Europe, la CEB est déterminée à intégrer la durabilité dans sa mission sociale au bénéfice de ses pays membres et de leurs citoyens, en particulier les plus vulnérables.

Paris, 20 mars 2025

Carlo Monticelli, Gouverneur de la CEB

Gestion de la durabilité

La durabilité est intégrée à l'ensemble des activités de la CEB, du financement des projets à son fonctionnement interne, reflétant sa mission au service de la cohésion sociale et son engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité.



Faits marquants en 2024

- **Gouvernance de la durabilité à la CEB** : l'Unité Responsabilité d'entreprise & reporting ESG, ainsi qu'un réseau de correspondants ESG, garantissent la redevabilité, la clarté des responsabilités et l'intégration des critères ESG dans les opérations quotidiennes.
- **Engagement fort des parties prenantes** : en 2024, la CEB a consulté un large éventail de parties prenantes, ce qui lui a permis de mieux comprendre les impacts en termes de durabilité et d'éclairer les futures pratiques de reporting en réponse à l'évolution des normes réglementaires.
- **Politique d'intégrité et de conformité** : en 2024, la CEB a remanié sa politique d'intégrité et de conformité afin de l'aligner sur les meilleures pratiques internationales, en renforçant la gouvernance éthique et la responsabilité, en atténuant les risques de conformité et en luttant contre les pratiques interdites.

Gouvernance et gestion

La gestion de la durabilité à la CEB implique des responsabilités claires à tous les niveaux de la Banque, qui comprennent l'élaboration et la mise en œuvre des principales stratégies et politiques, la définition de la matérialité, le respect des normes de reporting et de publication d'informations, l'engagement avec les parties prenantes, et le respect de la redevabilité par le biais du contrôle de la conformité et d'une évaluation indépendante. La CEB met en œuvre une approche transversale de la durabilité, qui intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et s'aligne sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030). La poursuite de l'intégration de la durabilité aux pratiques et activités quotidiennes de la Banque demeure une priorité ainsi qu'un défi au niveau opérationnel.

La CEB est une institution multilatérale organisée, administrée et supervisée par le **Conseil de direction**, qui définit les orientations générales de l'activité de la Banque ; le **Conseil d'administration**, qui exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil de direction ; le **Gouverneur** (assisté des Vice-Gouverneurs), qui est le représentant légal de la Banque, dirige ses opérations, et est responsable de son personnel sous la supervision générale du conseil d'administration ; et le **Comité de surveillance**, qui est chargé de vérifier l'exactitude des comptes annuels après leur examen par un auditeur externe (voir le Rapport du Gouverneur, section Gouvernance).

Au niveau de l'administration, les Directions de la Banque veillent à ce que la durabilité soit intégrée aux activités quotidiennes. L'Unité Responsabilité d'entreprise & reporting ESG supervise la durabilité à l'échelle de l'organisation, les notations ESG et le reporting. La coordination entre les Directions est assurée par le réseau des correspondants ESG. Les initiatives liées au climat, notamment le [Cadre d'alignement sur l'Accord de Paris et sa feuille de route](#), sont mises en œuvre par un Comité de pilotage et un Groupe de travail dédiés.

Indicateurs clés de performance (ICP) de la CEB

La durabilité est au cœur du [Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB](#), ce qui se reflète dans trois grandes lignes d'action : investir dans les personnes et renforcer le capital humain ; promouvoir des cadres de vie inclusifs et résilients ; et soutenir l'emploi et l'inclusion économique et financière. L'égalité des genres, l'action pour le climat et la transformation numérique constituent des thèmes transversaux. Depuis 2023, le cadre de résultats institutionnels de la CEB suit la performance opérationnelle (liée au financement de projets) à travers douze indicateurs clés de performance (ICP), et la performance organisationnelle (liée au fonctionnement interne) grâce à cinq ICP. Cinq des dix-sept ICP sont spécifiquement axés sur l'ESG (pour la liste complète, voir le [Rapport sur la durabilité 2023 de la CEB](#)). À partir de 2025, la Banque rendra compte de ces indicateurs - sur la base des données de l'année 2024 - au Conseil de direction et au Conseil d'administration.

Diligence raisonnable en matière de durabilité appliquée aux projets financés par la CEB

Depuis la publication de sa [Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux](#) (ESSP) en 2016, la CEB intègre la durabilité environnementale et sociale dans ses principales politiques, normes et opérations. Le respect des mesures de prévention de ces risques est essentiel pour accéder aux financements de la CEB et guide le processus de "*due diligence*" (diligence raisonnable), permettant ainsi à la Banque d'évaluer et d'améliorer la durabilité des projets qu'elle finance.

Cette politique est complétée par deux normes de protection environnementale et sociale figurant dans le [Manuel pour la préparation et la mise en œuvre des projets de la CEB](#), ainsi que par une liste d'exclusions au sein de la [Politique de prêt et de financement de](#)

[projets](#). Tous les projets sont évalués selon leur alignement sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris. Ceux qui ne sont pas alignés ne sont pas éligibles au financement. Ce cadre global garantit que les projets financés respectent des normes sociales et environnementales rigoureuses, tout en optimisant les résultats positifs, notamment pour les groupes vulnérables.

En 2024, la CEB a comparé sa politique ESSP à celles de ses pairs afin d'évaluer, d'actualiser et d'aligner davantage son approche, ce qui traduit son engagement à toujours renforcer son impact environnemental et social.

Nouvelle politique de conformité et d'intégrité

La nouvelle [Politique d'intégrité et de conformité](#) de la CEB, approuvée par le Conseil d'administration en janvier 2024, modernise le cadre de gouvernance de la Banque en matière de contrôle de la conformité, en s'alignant sur ses pairs ainsi que sur les meilleures pratiques internationales. Cette politique est essentielle à la gestion de la durabilité de la Banque, car elle promeut une gouvernance éthique, la responsabilité et une gestion prudente du risque de conformité.

La nouvelle politique se concentre sur l'atténuation des risques de non-conformité dans les projets financés par la CEB, ses activités bancaires et son fonctionnement interne.

Les principaux **objectifs de cette politique** sont les suivants :

- Lutter contre les pratiques interdites telles que la fraude, la corruption, la collusion, la coercition et les pratiques d'obstruction dans les projets, les opérations de trésorerie et les marchés publics.

- Lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en accordant une attention particulière au respect du principe "Know Your Customer" (KYC) – vérification de l'identité des clients.
- Promouvoir un comportement éthique, une culture de la conformité, le respect des droits de l'homme, et la responsabilité dans l'accomplissement du fort mandat social de la CEB.
- Gérer les risques de non-conformité tels que les pertes financières et de réputation dues à des violations de la réglementation, à des comportements répréhensibles, à des atteintes à la réputation, à des défaillances dans la protection des données, et à des cyberattaques.

Cette politique établit un lien étroit entre la conformité et le mandat social de la Banque, en veillant à ce que les ressources bénéficient aux populations vulnérables. En intégrant l'intégrité dans ses opérations, la CEB démontre son engagement au service de l'intérêt général et renforce la confiance du public grâce à la transparence et à la redevabilité vis-à-vis des parties prenantes.

Engagement des parties prenantes

En tant qu'institution publique, la CEB s'engage à rendre compte de son action et à collaborer activement avec un large éventail de parties prenantes, ce qui est illustré en 2024 par :

Un partenariat avec les BMD pour davantage d'impact

En décembre 2024, la CEB a pris la [présidence tournante](#) du Groupe des Dirigeants des banques multilatérales de développement (BMD), un forum de dialogue et de coordination entre dirigeants des principales BMD. En tête de l'ordre du jour figure la [feuille de route pour des BMD meilleures, de plus grande envergure et plus efficaces](#) approuvée par le G20, qui présente une perspective de réforme des BMD, afin de mieux répondre aux défis mondiaux et régionaux, et notamment d'accélérer la progression vers les Objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Le rôle de la CEB pendant sa présidence sera d'impulser une dynamique dans la mise en place de cadres favorables et, le cas échéant, d'aider à forger de nouveaux consensus. L'objectif est d'assurer une collaboration harmonieuse et efficace, qui est essentielle pour que les BMD puissent aller de l'avant et renforcer leur impact au profit des États membres et de leurs citoyens. La CEB apportera également son expérience unique en tant que banque de développement social de référence en Europe.

Enquête auprès des parties prenantes

En 2024, la CEB a commencé à préparer une nouvelle évaluation de matérialité, qui est un exercice formel visant à déterminer les questions importantes (matérielles) relatives à la durabilité et les points sur lesquels il importe de rendre compte. Ce processus intègre un engagement étendu des parties prenantes. Pour comprendre le point de vue de celles-ci et bénéficier de leur éclairage sur les impacts positifs et négatifs de la Banque sur des thèmes spécifiques liés à la durabilité, la CEB a consulté diverses parties prenantes internes et externes. Cette démarche a été conçue en réponse aux récentes modifications réglementaires en matière de reporting sur la durabilité, et contribue à améliorer les pratiques de la CEB concernant la publication d'informations.

La centaine de réponses reçues proviennent d'un large éventail de groupes de parties prenantes, qui vont des emprunteurs et investisseurs auprès de la Banque à des organisations internationales telles que des organismes des Nations Unies et de l'UE, en passant par des agences de notation ESG et de crédit, la société civile et la recherche, ainsi que le propre personnel de la CEB.

Évaluation indépendante

Le Bureau de l'évaluation indépendante (IEV)¹ contribue à la redevabilité et à l'apprentissage de la Banque en évaluant de manière indépendante les projets qu'elle finance, conformément aux bonnes pratiques des BMD, dans le but de tirer des enseignements permettant d'améliorer la performance des opérations futures et d'obtenir des résultats en matière de développement social conformes au mandat de la Banque.

En 2024, en complément de son travail d'évaluation de fond, le Bureau d'évaluation indépendant de la CEB a publié un nouveau numéro de sa série *Perspectives d'évaluation* intitulé "Améliorer l'efficacité énergétique des logements : l'importance de l'évaluation". Ce document, publié à titre de contribution à la COP29, souligne l'importance d'une évaluation systématique des

programmes d'efficacité énergétique des logements financés par des fonds publics afin d'améliorer la conception, les spécifications techniques et la mise en œuvre des futurs projets. Pour plus de détails, consulter le Rapport du Gouverneur.

Notations ESG

Les agences de notation extra-financière analysent régulièrement la durabilité de la Banque, et leurs notes soulignent la solidité des pratiques et de la performance ESG globale de la CEB. À la fin de l'année 2024, la CEB faisait l'objet des **évaluations de notation ESG** "non sollicitées" suivantes :

Évaluation des notations ESG

	<p>"Prime"; 1er décile des meilleures performances</p> <p>Décembre 2024</p>	<p>Le statut "Prime" d'ISS ESG est attribué aux entreprises dont la performance ESG dépasse le seuil "Prime" spécifique au secteur, ce qui signifie qu'elles satisfont des exigences de performance absolue ambitieuses.</p>
	<p>"Leader": note AAA</p> <p>Juillet 2024</p>	<p>L'évaluation de MSCI ESG montre que la CEB est au premier rang dans son secteur en matière de gestion des risques et opportunités ESG les plus significatifs.*</p>
	<p>"Risque ESG négligeable" : rang 6/97 dans les banques de développement</p> <p>Novembre 2024</p>	<p>Sustainalytics estime que la CEB présente le risque ESG le plus faible parmi les cinq catégories de risques ESG susceptibles d'avoir un impact sur la valeur de l'entreprise.</p>

*L'utilisation par le CEB des données provenant de l'agence MSCI ESG Research LLC ou de ses filiales ("MSCI"), et l'utilisation de logos, marques commerciales, marques de service ou noms d'indices appartenant à MSCI dans le présent document ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de la CEB par MSCI. Les services et données fournis par l'agence MSCI appartiennent à cette dernière ou à ses fournisseurs d'informations, et sont fournis "tels quels" et sans garantie aucune. Les noms et logos de MSCI sont des marques commerciales ou des marques de service de MSCI.

1. Le Bureau anciennement connu sous le nom d'EVO a été rebaptisé IEV lors de l'adoption de la Politique d'évaluation de la CEB en janvier 2025.

Outre ces notations, les critères ESG sont également pris en compte dans les évaluations de la CEB par les agences de notation de crédit, une partie consacrée à l'ESG étant généralement intégrée aux rapports de notation de crédit publiés.

Pour en savoir plus

- [Cadre Stratégique 2023-2027](#) de la CEB, janvier 2023
- [Rapport du Gouverneur 2024](#), section Gouvernance, avril 2025
- [Rapport GRI](#), point 2-13 et [Rapport TCFD](#)
- Mécanisme de plainte et cas de conformité actuels, [Rapport GRI](#), point 2-27
- La [CEB et les ODD](#) : atteindre les Objectifs de développement durable de l'ONU, page web
- [Cadre d'alignement de la CEB sur l'Accord de Paris et sa feuille de route](#), mai 2023
- [Rapport d'intégrité et de conformité](#) de la CEB, juillet 2024
- [Politique d'information publique](#) de la CEB, juillet 2020
- [Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux](#), 2016
- [Déclaration environnementale](#) de la CEB, mai 2025

Zoom sur l'égalité des genres

La promotion de l'égalité des genres et le soutien à l'autonomisation économique des femmes font partie intégrante des efforts de la CEB pour renforcer la cohésion sociale. La Banque applique une approche globale pour intégrer l'égalité des genres à la fois en interne sur le lieu de travail et en externe dans le financement de ses projets, tout en veillant à l'alignement des approches en la matière dans ses stratégies, ses politiques ses opérations.



Faits marquants en 2024

- **Engagement en faveur de l'égalité des genres** : la CEB a développé une nouvelle approche de l'égalité des genres, consolidant des années de progrès, et a signé la déclaration commune des BMD sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
- **Renforcer l'autonomie des femmes** : un projet sur quatre approuvés par la CEB en 2024 a eu un impact positif et mesurable sur l'égalité des genres, en particulier dans les secteurs de la microfinance, du logement social et de la santé.
- **Les femmes aux postes de direction** : la représentation des femmes dans les postes de direction est passée à 39% en 2024, avec 55% des postes de direction ou équivalents occupés par des femmes. Ce résultat traduit l'engagement de la CEB à promouvoir l'équilibre entre les genres ainsi qu'un leadership inclusif.

L'égalité des genres dans la stratégie de la CEB

L'inégalité de genre empêche les femmes et les filles de réaliser pleinement leur potentiel personnel, professionnel et social, ce qui a de graves répercussions sur l'économie et la société. Malgré les progrès accomplis, les femmes et les filles en Europe continuent d'être confrontées à des niveaux élevés de discrimination et de violence fondées sur le genre, dans les domaines de la vie publique comme privée. Ces défis sont exacerbés par la pauvreté, une fragilité économique plus importante, en particulier parmi les groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les migrants et les réfugiés.

Le Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB identifie l'égalité des genres comme l'un des thèmes transversaux de la Banque, ce qui souligne son ambition de mettre plus explicitement et systématiquement l'accent sur l'égalité des genres dans les opérations qu'elle soutient. Conformément à cet objectif, la CEB a pour objectif d'intégrer les questions de genre dans toutes les activités qu'elle finance, afin de protéger les droits des femmes et des filles et de renforcer les impacts positifs pour tous, notamment grâce au soutien à l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des genres. La Banque a ainsi introduit en 2024 une nouvelle approche et un nouvel indicateur clé de performance (ICP), garantissant la redevabilité et des progrès mesurables. Cette étape rend pleinement opérationnel l'engagement de longue date de la CEB en faveur de la promotion de l'égalité des genres, tant dans ses positions de principe que dans le cadre de ses projets.

L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans les traités du Conseil de l'Europe, notamment la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la Charte sociale européenne, qui soutiennent la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux de la Banque. La CEB reconnaît également que l'égalité des genres est un pilier du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, et tous les projets financés sont examinés selon leur contribution potentielle à l'Objectif de développement durable (ODD) 5 - Égalité entre les sexes. Cette orientation reflète l'engagement plus large de la CEB en faveur de la cohésion sociale, dans la mesure où l'égalité des genres est essentielle pour parvenir à un développement équitable et durable.

En 2024, la CEB a signé la Déclaration conjointe des BMD à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Par cette déclaration

commune, les BMD s'engagent à élargir les programmes qui visent à éliminer cette violence en collaborant avec des parties prenantes multisectorielles, en soutenant des programmes de prévention de la violence fondée sur le genre et d'aide aux survivantes, en améliorant l'accès à la justice et en généralisant les pratiques novatrices à travers le monde.

L'égalité des genres dans les projets de la CEB

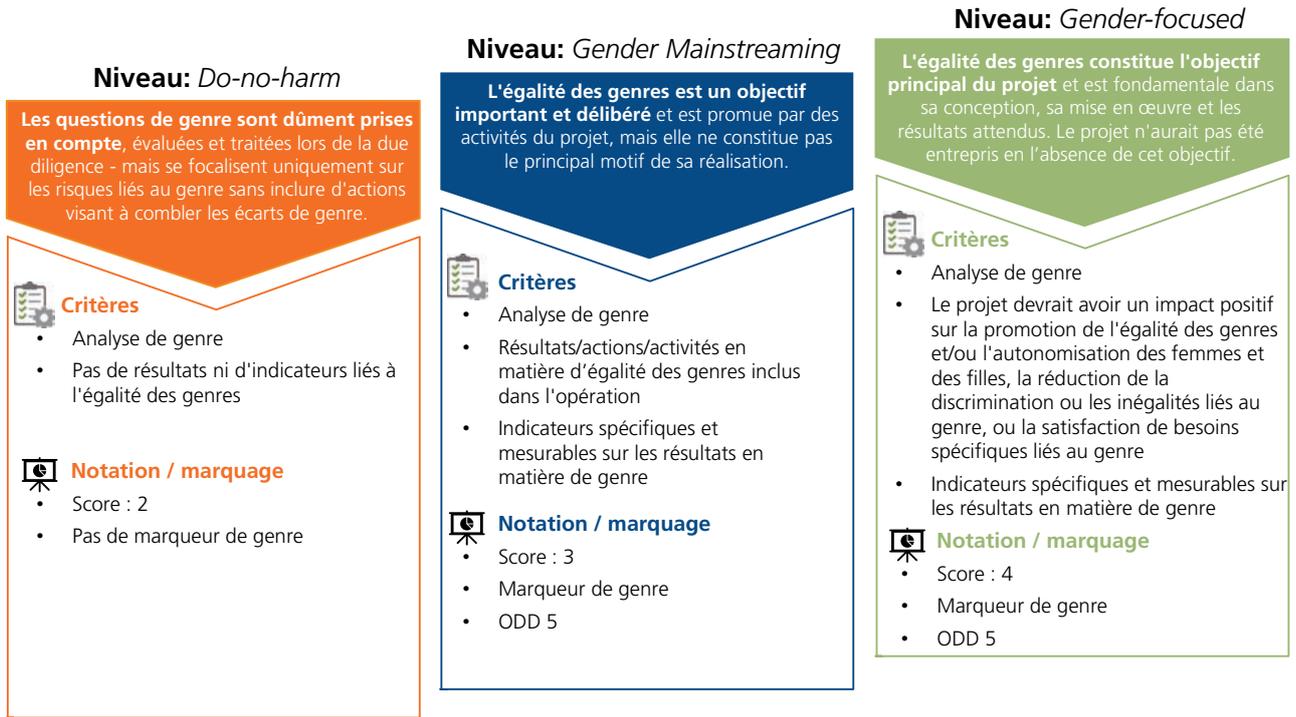
Consolidant ainsi des années de progrès, la CEB a développé en 2024 une nouvelle approche de l'égalité des genres afin d'accroître l'impact des opérations qu'elle finance et de mieux s'aligner sur les processus de "due diligence" (diligence raisonnable) en la matière. Cette méthodologie, présentée lors de la réunion du Conseil d'administration de janvier 2025, est conforme aux normes internationales. Elle s'appuie sur le marqueur d'égalité des genres établi par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, et intègre des indicateurs reconnus au niveau international, tels que ceux du 2X Challenge, adaptés au mandat et au contexte géographique de la Banque.

Cette approche contribuera à garantir une analyse systématique, harmonisée et fiable de l'égalité des genres pour toutes les opérations approuvées, et permettra d'établir un reporting solide sur les engagements de la CEB en la matière.

Afin d'intégrer les considérations liées au genre dans toutes ses opérations, la CEB évalue systématiquement les impacts des activités qu'elle finance sur l'égalité des genres. Cette approche protège les droits des femmes et des filles en évitant les impacts négatifs et en renforçant les impacts positifs lorsque cela est possible. Ce cadre global garantit l'intégration effective des considérations de genre à tous les stades de l'élaboration du projet, conformément à l'objectif plus large de la Banque qui est de favoriser un développement équitable et durable.

Sur la base des marqueurs de l'OCDE, la classification de la CEB sur le genre comprend les catégories suivantes : "**Do-No-Harm - Ne pas nuire**" (obligatoire pour toutes les opérations), "**Gender Mainstreaming - Intégration de la dimension de genre**" (projets comportant d'importantes activités liées à la dimension de genre) et "**Gender-Focused - Axé sur la dimension de genre**" (projets dont la conception et la mise en œuvre ont pour objectif principal de l'égalité entre les genres) (graphique 1). Les opérations qui présentent un "Risque de préjudice - *Risk of Doing Harm*" pour l'égalité des genres ne peuvent pas être financées par la CEB, conformément à sa Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux.

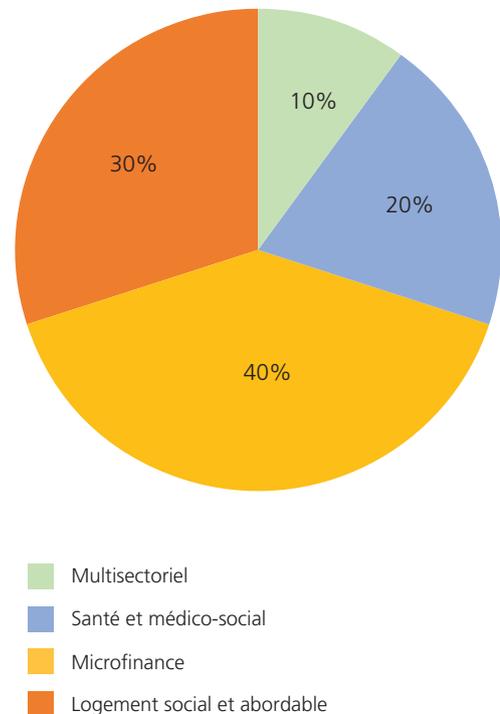
Schéma 1 : Trois niveaux de classification sur le genre pour les projets financés par des prêts de la CEB



Cette nouvelle approche a été expérimentée en 2024, avec une analyse systématique des risques et des impacts liés au genre dans la documentation du projet lors de son évaluation. Le marquage de genre (*gender tagging*) a été appliqué à toutes les opérations approuvées en 2024 : 23% des opérations financées par la CEB ont bénéficié d'un marqueur de genre (c'est-à-dire qu'elles ont reçu les notes 3 ou 4 et sont considérées comme "intégrant le genre" ou "axées sur le genre") – ce qui signifie que près d'un quart des projets approuvés en 2024 ont eu un impact positif et mesurable sur l'amélioration de l'égalité des genres.¹ Les travaux visant à faire progresser cette dimension essentielle se poursuivront en 2025.

L'égalité des genres, en tant qu'objectif transversal, est intégrée à plusieurs secteurs stratégiques de la CEB. En 2024, le secteur de la microfinance représente la plus grande part des projets ayant bénéficié d'un marqueur de genre, soit 40% du total. Suivent le secteur du logement social et abordable avec 30%, puis celui de la santé et du médico-social à hauteur de 20% (schéma 2).

Schéma 2 : Répartition sectorielle des projets approuvés ayant reçu un marqueur de genre en 2024



1. Le pourcentage reflète un total de 10 projets sur 44 avec le nouveau marqueur de genre. L'approche relative au genre a été introduite progressivement au début de l'année 2024 et la correspondance avec le marquage de l'ODD 5 est devenue pleinement opérationnelle au cours du second semestre de l'année.

Étude de cas n°1 : Le microcrédit fait progresser l'égalité des genres en Bosnie-Herzégovine

Coût total du projet/prêt de la CEB	€8 millions d'euros/4 millions d'euros
Secteur	Microfinance
Pays	Bosnie-Herzégovine
Date d'approbation de la CEB/calendrier du projet	2022 / 2022-2024
Objectifs de développement durable (ODD)	

Le prêt de 4 millions d'euros accordé par la CEB à la Mi-Bospo Microcredit Foundation en Bosnie-Herzégovine a financé environ 4 000 sous-projets, dont 60% sous forme de prêts aux entreprises et 40% sous celle de prêts à l'amélioration de l'habitat. Au moins 55% des bénéficiaires de ces prêts étaient des femmes, qui ont vu leur indépendance financière et leur participation à la vie économique augmenter de manière significative. Le programme a contribué à maintenir plus de 6 000 emplois et à en créer plus de 1 000 nouveaux, ainsi qu'à soutenir l'achat d'équipements, la croissance des entreprises et la rénovation des logements.

Le prêt de la CEB visait spécifiquement à remédier aux déséquilibres de genre dans la main-d'œuvre du pays et dans l'accès au financement, en complétant les efforts législatifs en faveur de l'égalité des genres. Malgré un cadre juridique solide, les femmes de Bosnie-Herzégovine restent sous-représentées sur le marché du travail, avec un taux d'activité de 37% contre 58% pour les hommes. Les normes sociétales, le manque de services de garde d'enfants et les obstacles financiers entravent leur participation. Le projet a permis aux femmes de s'émanciper grâce à un accès au crédit pour créer ou développer des micro-entreprises, pérenniser des emplois et améliorer les moyens de subsistance.

L'égalité des genres sur le lieu de travail

La CEB se montre très engagée à favoriser l'équilibre des genres sur le lieu de travail, et a réalisé des progrès notables concernant les postes de direction depuis l'adoption de sa [Stratégie en faveur de l'égalité femmes-hommes](#) en 2018. Entre 2023 et 2024, la représentation des femmes dans les postes d'encadrement supérieur (grades A5 et supérieurs) est ainsi passée de 35% à 39%, et de 40 à 55% s'agissant des postes de directrice/cheffe de bureau. Pour l'ensemble des postes de direction (grades A4 et supérieurs), la représentation des femmes a atteint 42%, dépassant ainsi l'objectif de 40% en termes de stratégie de diversité fixé par le [Cadre Stratégique](#) de la Banque.

Les considérations de genre font partie intégrante du processus de recrutement de la CEB, ce qui garantit que les deux genres sont représentés dans les listes de candidats et les comités de sélection. En 2024, les femmes représentaient 71% des nouvelles nominations, notamment à deux postes de directrice, ce qui traduit les efforts de la Banque pour améliorer l'égalité des genres au sein de l'encadrement supérieur. Cependant, la CEB reconnaît la nécessité d'un meilleur équilibre entre les genres au niveau du personnel de soutien/administratif et technique/coordination, où les femmes sont surreprésentées, et a pour objectif d'éliminer les obstacles systémiques à l'égalité des chances à tous les niveaux.

L'engagement de la CEB en faveur de l'égalité des genres est encore confirmé par sa certification EDGE, principale norme mondiale en matière d'équité de genre sur le lieu de travail. En 2024, la CEB a conservé son niveau "Move" et poursuivi la mise en œuvre d'un plan d'action fondé sur les recommandations d'EDGE, afin de continuer à progresser dans l'intégration des principes de diversité et d'inclusion au sein de la culture et des opérations de la Banque.

En externe, la CEB soutient activement les initiatives en faveur de la diversité des genres et de l'inclusion, notamment en envoyant chaque année des délégué(e)s à la [Réunion mondiale du Women's Forum](#), où le personnel peut s'informer, se constituer un réseau et présenter l'engagement de la CEB en faveur de la promotion de l'équilibre entre les genres au niveau mondial. En outre, la CEB est représentée au sein du [réseau des femmes de l'International Capital Market Association \(ICMA\)](#), où ses contributions aux discussions et aux événements aident à faire progresser les pratiques d'inclusion dans le secteur financier. Grâce à ces engagements, la CEB vise à étendre son impact positif au-delà de son fonctionnement interne afin de favoriser une collaboration plus large.

Pour en savoir plus

- [Rapport du Gouverneur de la CEB 2024](#), avril 2025
- [Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux](#), nov. 2016
- [Cadre Stratégique de la CEB 2023-2027](#), janvier 2023
- [Déclaration commune des BMD sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes](#), novembre 2024
- [Stratégie en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la diversité](#), janvier 2018

Financement de projets sociaux

Le mandat social de la CEB se reflète dans les projets qu'elle soutient. Son financement d'infrastructures sociales couvre un large éventail de secteurs et de bénéficiaires, notamment les plus vulnérables, tout en tenant compte des besoins locaux et des circonstances spécifiques.



© The Housing Fund of the Republic of Slovenia

Faits marquants en 2024

- **Soutien accru aux groupes vulnérables** : en 2024, la Banque a approuvé de nouveaux prêts pour un montant total de 4,5 milliards d'euros, répartis sur 44 nouveaux projets dans 22 États membres.
- **Mécanismes de financement renforcés** : la CEB a alloué 72 millions d'euros de dons et garanti 46 millions d'euros de prêts pour soutenir des projets sociaux à impact élevé.
- **Alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD)** : Les 44 projets approuvés en 2024 ont tous été mis en correspondance avec les ODD. Parmi ces projets, près de 90% ciblent les inégalités et contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté, à des villes durables, à l'action pour le climat et à l'égalité entre les sexes.

Financement : Soutenir les plus vulnérables

Le [Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB](#) oriente les opérations de la Banque et lui permet de remplir son mandat social. Conformément au niveau d'activité prévu, les

approbations de prêts de la CEB en 2024 ont atteint 4,5 milliards d'euros, répartis entre 44 nouveaux projets dans 22 pays. En particulier, les pays du groupe cible ont reçu

2,6 milliards d'euros (59% du total des prêts approuvés) pour 24 projets.¹ Les Catastrophes naturelles et écologiques ont été le secteur d'intervention dominant, avec 29% du total des prêts, suivies par le Développement urbain, rural et régional (18%), tandis que les secteurs Santé et médico-social ainsi qu'Éducation et formation professionnelle ont représenté chacun 13% du total des prêts. Des informations plus détaillées sur la répartition sectorielle des opérations de la CEB en 2024 sont disponibles dans le Rapport GRI.

L'un des objectifs primordiaux du Cadre Stratégique actuel de la Banque est de réaffirmer son engagement à soutenir la reconstruction et le redressement de l'Ukraine. La CEB a approuvé un total de 403 millions d'euros de prêts en Ukraine depuis que le pays est devenu son 43^{ème} État membre en juin 2023. Sur ce montant, 303 millions d'euros ont été approuvés en 2024 pour des secteurs clés : la santé, le logement social et la microfinance. L'engagement de la CEB en Ukraine repose sur une coopération étroite avec le gouvernement, reflétant les priorités des autorités et ciblant les bénéficiaires les plus fragiles. Par exemple, un prêt de 200 millions d'euros de la CEB approuvé en novembre 2024 est destiné à aider les autorités à financer les dépenses budgétaires visant à soutenir le logement et la vie courante des personnes déplacées les plus vulnérables, gravement touchées par le conflit armé.

La coopération avec ses homologues et partenaires, en particulier l'Union européenne (UE), est essentielle aux opérations de la CEB. En 2024, la Banque a continué à financer des activités dans le cadre de l'accord de garantie InvestEU, signé pour la première fois en 2022. La participation à cette initiative lui a permis d'étendre ses financements à de nouveaux partenaires potentiellement non éligibles à ses prêts, tels que les fournisseurs de microfinance et de finance sociale, qui représentent 49% des 466 millions d'euros de projets sociaux de la CEB garantis jusqu'à présent. En outre, depuis qu'elle a rejoint l'InvestEU Advisory Hub en 2023, la Banque a déjà approuvé 23 projets d'assistance technique à hauteur de 5,1 millions d'euros, pour des secteurs tels que le logement, la santé et la microfinance, répartis dans 11 pays européens, dont 2,2 millions d'euros et 18 projets en 2024.

La CEB continue de mettre l'accent sur les groupes vulnérables dans l'ensemble de ses activités de prêt. Cette orientation stratégique a été renforcée par l'introduction, en 2023, du concept de "prisme de vulnérabilité". Appliqué de manière cohérente à tous les projets évalués par la CEB depuis mars 2024, ce prisme de vulnérabilité est un outil opérationnel

qui améliore la conception des investissements sociaux de la CEB, en tenant compte de la mesure dans laquelle ils servent les plus vulnérables. En se concentrant sur les lacunes dans l'accès aux services et sur des considérations d'équité et d'inclusion, cette approche améliore la qualité des projets, ce qui permet en fin de compte de s'assurer que les personnes vulnérables ne sont pas touchées de manière disproportionnée par les chocs et les crises.

Financement des donateurs et dons propres de la CEB

La Banque renforce la durabilité de ses projets sociaux à fort impact en les soutenant par des dons et des garanties de prêt. En 2024, elle a approuvé 72 millions d'euros de dons et a utilisé son Compte impact social (CIS) pour garantir, entièrement ou partiellement, 95 millions d'euros de prêts. Au cours de l'année, les contributions versées aux fonds fiduciaires de la CEB se sont élevées à 85 millions d'euros, dont 65 millions d'euros provenaient de donateurs et 20 millions d'euros de la Banque.

Parmi ses principales initiatives, la Banque a levé 50 millions d'euros supplémentaires auprès de l'UE pour un projet de soins de santé en Türkiye destiné aux personnes déplacées et à leurs communautés d'accueil, ce qui porte la contribution totale de l'UE à ce projet à 140 millions d'euros. En outre, la CEB a obtenu 6 millions d'euros du Partenariat pour l'efficacité énergétique et de l'environnement en Europe orientale, un mécanisme dont l'UE est le principal bailleur de fonds, afin de financer des mesures d'efficacité énergétique destinées à des logements sociaux, des résidences étudiantes et des maisons de retraite en République de Moldova.

Les États membres de la CEB ont également contribué aux fonds fiduciaires de la Banque, notamment la Pologne qui s'est engagée à verser 1 million d'euros au Fonds solidarité Ukraine. De plus, les États membres ont alloué 15 millions d'euros provenant des bénéficiaires de la Banque au Compte impact social, un fonds fiduciaire mis à jour en 2024 pour renforcer le soutien aux projets à fort impact, et 5 millions d'euros au Fonds solidarité Ukraine.

1. Les pays du groupe cible de la CEB sont les suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Géorgie, Hongrie, Estonie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Pologne, République de Moldova, République tchèque, République slovaque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Türkiye et Ukraine.

Études de cas : l'impact social de la CEB

Étude de cas n°2 : Renforcer la résilience à Gênes - Italie

Coût total du projet/prêt de la CEB	113,2 millions d'euros/50 millions d'euros
Secteur	Développement urbain, rural et régional
Pays	Italie
Date d'approbation de la CEB/calendrier du projet	2019/2019-2022
Objectifs de développement durable (ODD) ²	

La municipalité de Gênes est confrontée à des défis importants tels que le changement climatique (inondations, glissements de terrain, élévation du niveau de la mer), le vieillissement de la population et les répercussions de l'effondrement du pont Morandi en 2018. Pour l'aider à faire face à ces problèmes, la CEB lui a accordé un prêt de 50 millions d'euros, couvrant 25% du budget d'investissement de Gênes en 2019-2021.

Ces fonds ont cofinancé 107 projets, pour un coût total de 113,2 millions d'euros, axés sur la réduction des risques hydrogéologiques, la réhabilitation des bâtiments publics

(les écoles, par exemple) et la modernisation des infrastructures (les routes et ponts, par exemple). Les principales initiatives ont porté sur la prévention des inondations, l'atténuation des glissements de terrain et le renforcement des ponts, au bénéfice des 580 000 habitants de la ville et de la zone métropolitaine plus large, qui compte 840 000 personnes. Les catastrophes naturelles étant de plus en plus fréquentes, ces investissements ciblés sont essentiels pour garantir la sécurité publique et atténuer efficacement les effets du dérèglement climatique.

Étude de cas n° 3 : Paris : 200 millions d'euros investis dans l'éducation, l'accessibilité et l'aide aux réfugiés - France

Coût total du projet/prêt de la CEB	336,85 millions d'euros/200 millions d'euros (dont 166,85 millions d'euros effectivement déboursés)
Secteur	Aide aux réfugiés, aux migrants et aux personnes déplacées Éducation et formation professionnelle
Pays	France
Date d'approbation de la CEB/calendrier du projet	2016/2016-2022

La CEB a approuvé un prêt de 200 millions d'euros pour cofinancer la modernisation des infrastructures éducatives et des installations d'accueil des réfugiés à Paris, répondant ainsi à des défis sociaux et démographiques majeurs. Dans le domaine de l'éducation, le projet a permis de moderniser des écoles dans des quartiers mal desservis. Au total, 24 746 élèves ont directement bénéficié d'installations scolaires nouvelles ou améliorées, cofinancées par la CEB. La priorité a été donnée à l'amélioration de l'accessibilité, sachant que moins de 25% des écoles étaient auparavant accessibles aux élèves et aux enseignants en situation de handicap. En plus de son impact sur l'éducation, le projet a soutenu Paris dans sa réponse à la crise des réfugiés et a

bénéficié directement à 13 191 personnes, dont 3 502 ont été logées.

Les investissements ont permis de construire de nouvelles installations, et de rénover ou d'agrandir celles existantes. Au total, 49 sous-projets ont été financés dans le cadre du Programme d'investissement de la Ville de Paris (PIM), ce qui a permis d'améliorer les résultats en matière d'éducation, d'inclusion et de cohésion sociale. Ces investissements sont alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris en matière d'infrastructures durables et de renforcement des collectivités, tout en s'attaquant aux inégalités et aux pressions démographiques. Le projet s'est

2. Selon le suivi du projet avec l'emprunteur.

également aligné sur le Plan Climat de la Ville de Paris en intégrant des rénovations énergétiques, ce qui a permis de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre.

Mesurer la contribution de la CEB au développement durable

La CEB soutient les efforts de ses États membres pour remplir leurs engagements dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030).

Projets approuvés en 2024

Depuis 2020, la CEB a mis en correspondance tous les nouveaux projets financés avec les Objectifs de développement durable (ODD), en identifiant dix objectifs prioritaires qui sont étroitement alignés sur son mandat social.

En 2024, les 44 projets approuvés contribuaient à ces ODD clés, comme suit :

- **ODD alignés sur le mandat social principal de la CEB** : 89% des projets visaient à lutter contre les inégalités (ODD 10 : réduction des inégalités). En outre, 39% des projets contribuaient à l'ODD 1 (Pas de pauvreté).
- **ODD examinés dans tous les projets** : 25% des projets approuvés comportaient une composante axée sur le genre (ODD 5 : égalité entre les sexes) ; 34% visaient des objectifs liés au climat (ODD 13 : Action pour le climat).
- **ODD sectoriels pertinents pour les opérations de la CEB** : 55% des projets ont contribué à l'ODD 11 (Villes durables), 25% à l'ODD 3 (Bonne santé), 23% à l'ODD 8 (Travail décent) et 18% à l'ODD 4 (Éducation de qualité). En proportion plus faible, 9% des projets ont contribué à l'ODD 6 (Eau propre), et 2% à l'ODD 16 (Paix et justice).

Schéma 3 : Lien entre les projets approuvés et les ODD

		2024		
		Raison pour prioriser l'ODD	Nombre de projets approuvés supportant chaque ODD	% de projets approuvés supportant chaque ODD
	ODD 10 Inégalités réduites	Alignement sur le mandat social de la CEB	39	89%
	ODD 1 Pas de pauvreté		17	39%
	ODD 5 Égalité entre les sexes	Enjeux transversaux examen préalable de tous les projets de la CEB	11	25%
	ODD 13 Action pour le climat		15	34%
	ODD 3 Bonne santé	Spécifique à un projet, pertinence sectorielle	11	25%
	ODD 4 Éducation de qualité		8	18%
	ODD 6 Eau potable		4	9%
	ODD 8 Travail décent		10	23%
	ODD 11 Villes durables		24	55%
	ODD 16 Paix et justice		1	2%

Note : Le chevauchement des chiffres est dû au fait que les projets soutiennent plus d'un ODD.

Projets achevés en 2024

En 2024, les emprunteurs de la CEB ont mené à bien 38 projets, qui ont été en partie financés par 3,8 milliards d'euros de prêts de la Banque. Ces projets ont été réalisés dans 22 États membres de la CEB et ont mobilisé près de 12 milliards d'euros d'investissements au total. Ensemble, ils ont directement bénéficié à plus de 12 millions de personnes, se

sont concentrés sur la construction, la réhabilitation et l'amélioration d'infrastructures sociales, en ciblant souvent les populations les plus vulnérables.

Le schéma 4 présente les indicateurs de résultats des projets achevés en 2024.

Schéma 4 : Aperçu des projets achevés en 2024 - Vue d'ensemble et résultats

 **38** projets achevés
  **22** pays
  **12,3 millions** nombre estimé de bénéficiaires d'infrastructures sociales nouvelles et améliorées
  **€ 3,8 milliards** financés par des prêts de la CEB
  **€ 11,9 milliards** coût total des projets

Indicateurs sélectionnés pour les projets achevés en 2024 - Approuvés après 2020 (45% de tous les projets achevés en 2024)

 **199 330** personnes âgées ou en situation de handicap

BÉNÉFICIAIRE D'UNE AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DE SOINS SOCIAUX

AUTRES INDICATEURS :
9,8 mln Doses de vaccin
5,5 mln Tests Covid-19
27 127 Ventilateurs et appareils d'oxygénothérapie

 **10 119** élèves

BÉNÉFICIAIRE DE L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES

AUTRES INDICATEURS :
33 Infrastructures éducatives construites ou renouvelées
40 000 Ordinateurs pour l'apprentissage à distance pendant la pandémie de Covid-19

 **386 km de canalisations d'eau**

CONSTRUITS OU AMÉLIORÉS

AUTRES INDICATEURS :
7 000 Personnes ayant accès à de meilleurs services d'eau et d'assainissement

 **4 987** entreprises dirigées par des femmes

FINANCÉES

 **PLUS DE 220 000 emplois**

CRÉÉS OU CONSERVÉS GRÂCE AU FINANCEMENT DES MICROS & PETITES ENTREPRISES

EN DÉTAIL :
7 715 Emplois créés
215 522 Emplois conservés

Les indicateurs représentent les résultats totaux des projets, basés sur les données ex post fournies par les emprunteurs pour les projets approuvés après 2020, conformément à l'introduction du cadre de la CEB pour aligner les activités financées avec les ODD. Les ODD 1 (Pas de pauvreté) et 10 (Réduction des inégalités) sont au cœur du mandat social de la Banque et tous les projets approuvés contribuent intrinsèquement à ces objectifs. Les indicateurs de résultats spécifiques pour ces ODD ne sont pas mis en évidence séparément, car ils sont intégrés à l'ensemble des projets.



Indicateurs sélectionnés pour les projets achevés en 2024 - Approuvés avant 2020 (55% de tous les projets achevés en 2024)

2 480 Logements construits ou améliorés **33 082** Élèves bénéficiant de 60 dortoirs neufs ou renouvelés

164 Infrastructures et équipements municipaux **28** Infrastructures de santé et de soins sociaux construites ou renouvelées, incluant un centre de traitement du cancer

65 000 Surface protégée contre les inondations (m²), bénéficiant à 2,5 millions de personnes **19 948** Réduction des émissions de GES (tonnes de CO₂/an)

500 Détenus bénéficiant d'une amélioration des infrastructures et équipements judiciaires **3 820 710** Réduction de la consommation d'énergie (kwh/an)

Pratiques de passation de marchés durables pour les projets financés par la CEB

À la suite de l'adoption de nouvelles Directives pour la passation de marchés par le Conseil d'administration en septembre 2023, la CEB a commencé à intégrer des pratiques de passation de marchés durables dans l'ensemble de ses projets en 2024. Elle s'est notamment associée à l'OCDE afin de fournir des conseils sur mesure pour un projet visant à équiper les écoles en ordinateurs à l'échelle nationale en Albanie. Cette initiative comprenait des activités de formation et de renforcement des capacités de l'emprunteur, qui ont bénéficié du soutien d'experts de l'OCDE et de l'Université de Saragosse en Espagne. Le financement de cette action a été assuré par le Compte espagnol pour la cohésion sociale.

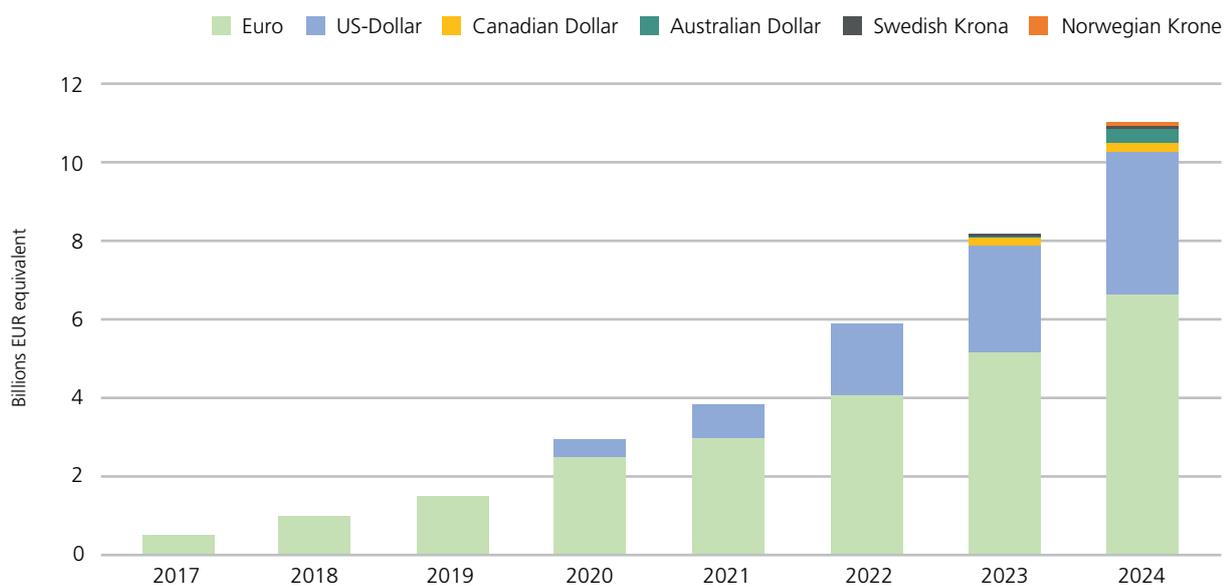
En outre, la CEB a collaboré avec NALED, une organisation non gouvernementale en Serbie, pour proposer des

programmes de formation et de renforcement des capacités à plus de 15 emprunteurs en Serbie, au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine. Ces efforts devraient permettre l'intégration systématique de critères de passation de marchés durables dans les projets de ces pays au cours des prochaines années. Cette initiative a été financée par le Fonds italien pour les projets innovants.

Financement sur les marchés et trésorerie

L'année 2024 a marqué une étape décisive pour les Obligations d'inclusion sociale (SIB) de la CEB : depuis leur lancement novateur en 2017, le total des émissions a ainsi dépassé les 10 milliards d'euros. Au cours des huit dernières années, les SIB ont eu des impacts sociaux mesurables et ont incontestablement permis de renforcer la cohésion sociale dans les États membres de la Banque. Cet événement a été célébré par deux bell-ringing (sonneries de cloche), au Nasdaq à New York puis à la Bourse de Luxembourg.

Schéma 5 : Croissance des émissions annuelles d'Obligations d'inclusion sociale de la CEB depuis 2017



Pour 2024, les émissions totales de SIB se sont élevées à 2,8 milliards d'euros, ce qui représente plus de 40% de l'autorisation annuelle d'emprunt. Les émissions de SIB ont été réalisées sur les principaux marchés de référence (EUR et USD) et se sont étendues à deux nouveaux marchés de référence, le dollar australien (AUD) et la couronne norvégienne (NOK). Grâce à cette stratégie de diversification, la CEB a atteint de nouveaux investisseurs tout en renforçant les marchés locaux d'obligations sociales.

Groupes de travail de l'ICMA sur la finance durable

Depuis la création des Principes applicables aux obligations sociales (Social Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association), la CEB a activement contribué aux groupes de travail destinés à harmoniser le marché des obligations sociales et à fournir des directives faciles à utiliser pour les émetteurs et les investisseurs. En 2024, la CEB a participé au Groupe de travail sur les rapports d'impact concernant l'utilisation du produit des obligations (Impact Reporting for Use of Proceeds Bonds Working Group), qui a élaboré des

Orientations et indicateurs de reporting spécifiques par secteur (Sector Specific Guidance and Reporting Metrics), en commençant par le logement abordable, avec une Annexe pour les risques environnementaux et/ou sociaux potentiels associés aux catégories de projets éligibles (Annex for Potential Environment and/Social Risks Associated with Eligible Project Categories).

Conseil consultatif du Nasdaq Sustainable Bond Network

En 2024, la CEB a rejoint le Conseil consultatif du Nasdaq Sustainable Bond Network, un forum réunissant divers acteurs du marché des obligations durables pour partager leurs meilleures pratiques. Il s'agit d'une évolution naturelle, après avoir rejoint le réseau en 2022 et constaté les avantages d'une plateforme d'information mondiale normalisée pour toutes les parties prenantes du marché des obligations durables.

Just Transition Lab (Laboratoire de la transition juste)

La CEB a collaboré avec le Just Transition Finance Lab du Grantham Research Institute de la LSE. Ce laboratoire vise à faire progresser les objectifs climatiques et, plus largement, environnementaux, au sein du système financier mondial grâce à une approche centrée sur les personnes. Ses travaux portent sur les risques sociaux liés à la transition verte pour assurer des solutions équitables. La CEB a apporté son expertise dans l'évaluation de la transition juste concernant le financement de projets et l'émission d'obligations labellisées définies par l'utilisation de leur produit ("labelled use-of-proceeds bonds").

Investissements ESG de l'équipe de trésorerie de la CEB

Depuis la mise à jour en 2022 de sa Politique financière et de risque, la CEB soutient explicitement les fonds ESG, verts et sociaux – ce qui renforce une pratique déjà adoptée depuis 2014, date du premier investissement ESG de la Banque. Au 31 décembre 2024, les investissements labellisés ESG représentaient 22% (dont 11% d'obligations vertes) des portefeuilles d'investissement à moyen et long terme de la Banque, contre 20% l'année précédente.

La CEB et le changement climatique

tant que banque de développement social de référence en Europe, la CEB adopte une approche du changement climatique centrée sur les personnes, et reconnaît que le changement climatique et la transition vers un avenir climatiquement neutre et résilient affectent les individus, en particulier les plus vulnérables. La CEB est donc consciente

que les politiques et les investissements sociaux peuvent influencer les résultats climatiques (le lien entre inclusion sociale et climat). Cette perspective est intégrée dans le Cadre Stratégique de la CEB qui identifie le changement climatique comme un thème transversal à ses principaux secteurs d'activité. En alignant la résilience climatique et les objectifs de réduction des émissions de carbone sur la cohésion sociale, la CEB peut aider ses États membres à favoriser des transformations sociales positives tout en garantissant l'inclusion.

Renforcer les procédures de la CEB pour intégrer le climat dans toutes ses activités

La CEB prend systématiquement en compte les questions liées au climat dans la conception et la mise en œuvre de ses investissements sociaux. Ces dernières années, elle a développé des procédures rigoureuses pour traiter les risques et les impacts liés au climat, ainsi que le financement climatique, dans ses opérations. Ces processus sont guidés par la méthodologie commune des banques multilatérales de développement (BMD) pour le financement climatique, qui couvre à la fois les activités d'atténuation et d'adaptation. Fin 2023, la CEB a finalisé sa méthodologie d'alignement sur l'Accord de Paris, pour faire en sorte que toutes les opérations financées à partir de 2024 soient pleinement alignées sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris.³

La Banque identifie les co-bénéfices climatiques dans le cadre de ses opérations sociales afin de faire concorder l'action pour le climat avec son mandat social plus large. Le Rapport conjoint des BMD sur le financement de la lutte contre le changement climatique (en anglais) et le Rapport sur la durabilité de la CEB rendent compte de ses financements climatiques. Les efforts de gestion des risques climatiques sont quant à eux détaillés dans le Rapport du groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD – Task Force on Climate-related Financial Disclosures) annuel de la CEB (en anglais).

En 2024, pour renforcer son engagement, la Banque a introduit un indicateur clé de performance (ICP) relatif au changement climatique, qui permet de suivre la part annuelle des prêts approuvés présentant des co-bénéfices climatiques. Plus de 60% des opérations approuvées en 2024 comprenaient de tels co-bénéfices, ce qui souligne l'attachement de la CEB à œuvrer pour le climat dans le cadre de son mandat social plus large.

3. Pour plus d'informations sur la méthode d'alignement sur l'Accord de Paris, voir le Rapport sur la durabilité 2023.

Promouvoir une transition juste et inclusive

La CEB considère que les investissements sociaux sont un moyen puissant de faire progresser l'action pour le climat et d'assurer une transition juste et inclusive, en particulier pour les plus vulnérables. Le [Cadre Stratégique 2023-2027](#) met l'accent sur le lien entre inclusion sociale et climat, reconnaissant que les populations vulnérables sont souvent confrontées à des défis et risques plus importants, ainsi qu'à un accès limité aux avantages de la transition verte. Soutenir ces groupes vulnérables est l'essence même du mandat de la Banque.

La CEB s'est employée à relever ces défis par le biais de ses engagements extérieurs. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Bakou, en Azerbaïdjan (COP 29), la CEB a signé la [Déclaration conjointe des BMD](#) sur le soutien à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, qui réaffirme leur engagement à accroître le financement climatique, à améliorer les résultats et l'impact de leurs financements, à approfondir la coopération par le biais de plateformes nationales, à soutenir les ambitions climatiques des clients, et à accroître la mobilisation du secteur privé. La participation active de la CEB à la COP29 visait à promouvoir

sa vision d'une transition juste et inclusive, en veillant à ce que les avantages de la transition bénéficient à tous, notamment les plus vulnérables.

Suivi du financement climatique et des émissions de gaz à effet de serre des projets

La CEB mesure le financement climatique et les émissions de gaz à effet de serre de tous les projets. Les résultats sont présentés dans les tableaux suivants.

En 2024, ses financements climatiques ont atteint 0,93 milliard d'euros, estimés à partir de la méthodologie conjointe des BMD sur le financement de la lutte contre le changement climatique (*Joint MDB Climate Finance methodology*) et des critères de la taxonomie de l'Union européenne. Cela représente 21% du financement total approuvé pour cette année.

Les émissions de GES de la CEB en 2024 ont été estimées selon la méthodologie interne de la CEB, conformément à la méthodologie MDB-IFI. Les réductions d'émissions de GES (économies) estimées pour 2024 ont légèrement diminué par rapport à 2023, aucun nouveau projet d'énergie renouvelable n'ayant été approuvé au cours de l'année.

Tableau 1 : Financement climatique de la CEB : atténuation et adaptation en 2020-2024 (en millions d'euros)

	2020	2021	2022	2023	2024
Total des financements approuvés par la CEB	6 025	4 156	4 244	4 106	4 549
Total des financements climatiques	798	525	867	891	933
(et % du total approuvé), dont :	13%	13%	20%	22%	21%
Financement de l'atténuation du changement climatique	649	467	657	812	814
(et % du total du financement climatique)	81%	89%	76%	91%	87%
Financement de l'adaptation au changement climatique	149	58	210	80	119
19%(et % du total du financement climatique)	19%	11%	24%	9%	13%

Tableau 2 : Estimation des émissions de gaz à effet de serre pour les projets approuvés au cours de la période 2020-2024 (tonnes d'équivalent CO₂ par an, conformément à la méthodologie interne de la CEB)⁴

	2020	2021	2022	2023	2024
Émissions absolues	#	110 000	52 000	42 300	81 800
Émissions relatives (économies d'émissions réalisées grâce aux projets d'atténuation approuvés)	30 000	65 000	110 000	27 400	23 100

Il convient de noter qu'en 2020, la CEB n'a approuvé qu'un petit nombre de projets pour lesquels il existait suffisamment de données pour évaluer leur empreinte carbone, ce qui a conduit à des données non comparables avec les années précédentes. Les chiffres arrondis sont des estimations ex ante.

4. Les calculs sont basés sur des méthodologies standard, par exemple le BEGES de l'ADEME pour les bâtiments, et comprennent des estimations des émissions liées à la construction lorsque cela est possible.

Fonds d'investissement social vert (GSIF)

Le GSIF soutient les États membres de la CEB dans leur transition vers un développement sobre en carbone et résilient face aux aléas climatiques, en stimulant les investissements qui ont de fortes retombées sociales, renforcent la résilience au changement climatique et concourent à la neutralité climatique. Le Fonds viendra compléter les prêts de la CEB et fournira des financements supplémentaires aux emprunteurs de la Banque pour les inciter à intégrer des mesures d'atténuation et d'adaptation climatique. La Banque a approuvé 3,9 millions d'euros d'assistance technique et d'aides à l'investissement du Fonds depuis sa création en 2020.

En 2024, la CEB a approuvé trois dons supplémentaires du GSIF pour un montant total de 1,6 million d'euros. Le don le plus important, d'un montant de 1,5 million d'euros, aidera la construction d'un centre culturel et sportif dans la ville de Mostar, en Bosnie-Herzégovine. Historiquement l'une des villes du pays à la population la plus diversifiée, Mostar reste divisée par des lignes de fracture ethniques suite au conflit armé qui a touché le pays entre 1992 et 1995. Le nouveau centre culturel et sportif contribuera à l'intégration sociale de la ville en offrant un espace où les différents groupes ethniques pourront interagir autour d'activités civiques et récréatives.

Le don du GSIF financera l'acquisition et l'installation de panneaux solaires et d'équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation. Il fait partie d'un montage financier mixte pour le projet, de 24 millions d'euros, qui comprend également un prêt de la CEB de 12 millions d'euros et une assistance technique financée par un autre fonds fiduciaire de la CEB, le Fonds italien pour les projets innovants.

Pour en savoir plus

- [Méthodologie commune des BMD pour le suivi du financement de l'adaptation au changement climatique](#), novembre 2022
- [Principes communs pour le suivi du financement de l'atténuation du changement climatique](#), BMD/International Development Finance Club (IDFC), décembre 2023
- [Méthodologies MDB-IFI sur les normes de comptabilisation des GES](#), CCNUCC
- [Projets approuvés par la CEB](#), liste complète de 2010 à l'année en cours
- [Fonds fiduciaires de la CEB pour renforcer la cohésion sociale](#), comprenant les principales données sur les opérations financées par les donateurs
- [Cadre des Obligations d'inclusion sociale de la CEB](#)
- [CEB Social Inclusion Bond Reports](#) dernière édition mars 2024
- [La CEB à la COP29](#) : l'action sociale au service des objectifs climatiques, novembre 2024
- [Déclaration commune des BMD à la COP29](#), novembre 2024

Fonctionnement interne

En 2024, les efforts de la CEB pour améliorer son fonctionnement interne se sont concentrés sur la promotion de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion au sein du personnel, sur la défense de pratiques de passation de marchés durables ainsi que sur la prise en compte de l'empreinte environnementale des opérations de la Banque.



© Adobe Stock/InfiniteFlow

Faits marquants en 2024

- La CEB a progressé en matière d'égalité des genres et d'inclusion. Le développement du personnel demeure une priorité, avec 68% de participation à des programmes de formation, tout comme le bien-être des équipes, avec l'introduction d'un travailleur social spécialisé.
- Des critères de passation de marchés durables ont été intégrés à des appels d'offres d'une valeur cumulée supérieure à 2,5 millions d'euros, l'accent étant mis sur l'énergie verte et la responsabilité sociale.
- Malgré une augmentation due notamment aux déplacements professionnels, les émissions de GES liées au fonctionnement interne de la CEB restent à des niveaux bien inférieurs à ceux d'avant la pandémie de COVID.

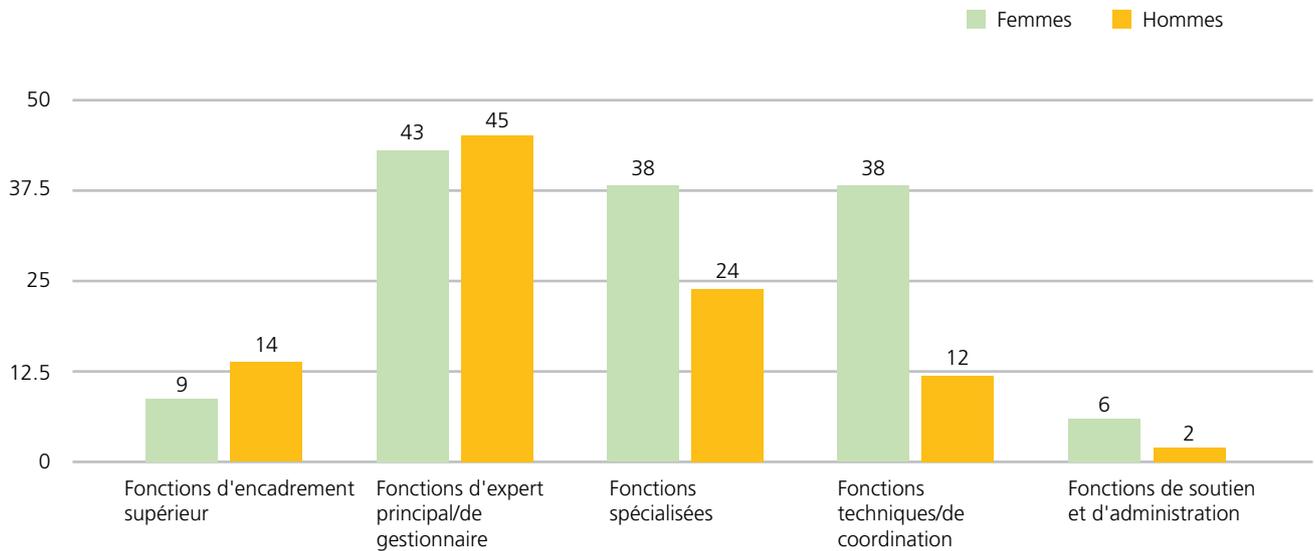
Ressources humaines

Données clés sur les ressources humaines en 2024 :

À la fin de l'année 2024, l'effectif de la CEB comptait 231 agents permanents (dont un basé au bureau de liaison de Kiev), quatre agents locaux temporaires au Bureau de projet de la CEB à Ankara et dix agents temporaires à Paris. Cet effectif présente les caractéristiques suivantes :

- Nombre de nationalités représentées : 33
- Âge moyen : 49 ans, ancienneté moyenne dans l'emploi : 11,5 ans
- Rotation du personnel : 2,7 %
 - Départs : six départs dont deux retraites (deux femmes), deux fins de contrat (deux hommes), une démission (un homme), et un décès (une femme).
 - Nouveaux recrutements externes : 21
- Pourcentage du personnel ayant suivi une ou plusieurs formations : 68%, dont 61% de femmes et 39% d'hommes
- Travailleurs non directement employés (IT, sécurité et installations, stagiaires) en équivalent temps plein : 57

Schéma 6 : Équilibre des genres à différents niveaux d'ancienneté (en nombre d'agents) :



Promouvoir l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion

L'engagement de la CEB à favoriser un lieu de travail diversifié et inclusif reste une pierre angulaire de sa stratégie de ressources humaines. En 2024, les femmes représentaient 71% des nouvelles embauches, ce qui contribue ainsi de manière significative à une représentation plus équilibrée des genres, en particulier dans les postes d'encadrement supérieur et d'experts.

La représentation des États membres traditionnellement sous-représentés au sein de l'organisation a également été renforcée grâce à des initiatives de recrutement stratégique. En 2024, 30% des nouveaux recrutements provenaient de pays représentant auparavant moins de 3% du personnel, notamment l'Albanie, Chypre, la Pologne et la Suisse. Cette année a également marqué une étape

importante, puisque la CEB a accueilli ses tout premiers agents en provenance d'Ukraine.

En s'appuyant sur des stratégies de recrutement ciblées et en collaborant avec des agences et des consultants spécialisés en ressources humaines, la CEB s'implique auprès de divers viviers de talents. Ces efforts renforcent son efficacité opérationnelle, et reflètent également la mission de la Banque, qui est de représenter la diversité de ses membres. La promotion d'un environnement inclusif bénéficie à toutes les parties prenantes, consolidant ainsi la position de la CEB en tant qu'employeur de référence en Europe.

En conséquence, le nombre de candidatures a fortement augmenté au cours des cinq dernières années. En 2024, la Banque a reçu plus de 5 000 candidatures provenant de

presque tous les États membres (pour 36 postes vacants, dont 9 stages). Les candidatures féminines représentaient 49,5% du total des candidatures, contre 49% l'année dernière.

Favoriser le développement du personnel

La CEB s'est engagée à favoriser une culture de la formation continue et de l'adaptabilité, en veillant à ce que le personnel dispose des outils nécessaires pour relever les nouveaux défis et maintenir son employabilité. La Banque soutient le développement professionnel et personnel par le biais de programmes de formation, de possibilités de mentorat et de missions élargies. Ces initiatives sont soigneusement conçues pour correspondre aux priorités stratégiques de la Banque, améliorer les compétences du personnel, promouvoir le développement professionnel et répondre aux besoins individuels.

L'accent est mis sur la création de parcours structurés pour le développement des compétences et la progression de carrière. En renforçant la collaboration entre les RH, les cadres et le personnel, la CEB s'assure que les efforts de développement s'alignent sur les objectifs de l'organisation. À l'avenir, la Banque prévoit de poursuivre le développement de ce dispositif, en se concentrant notamment sur l'intégration d'opportunités de croissance ciblées et sur la promotion d'une culture du lieu de travail soutenant l'innovation, l'apprentissage et la réussite professionnelle.

Améliorer la santé et le bien-être

La CEB s'attache à promouvoir un environnement de travail sain et stimulant, en privilégiant les formules de travail hybrides et le bien-être du personnel. Le télétravail est soutenu par une infrastructure de bureau et des politiques de ressources humaines appropriées, tandis que les installations sur place encouragent les activités physiques et récréatives ainsi que l'interaction entre les membres du personnel afin de contribuer à la santé et au bien-être.

Les principales initiatives comprennent des examens médicaux réguliers et des consultations médicales en ligne. En 2024, la CEB a renouvelé sa campagne de vaccination du personnel, et 70 membres du personnel ont bénéficié de vaccins contre la grippe et le COVID.

Pour favoriser un environnement de travail sain et stimulant, la CEB apporte un soutien ciblé au personnel afin de les aider à surmonter les difficultés rencontrées sur le lieu de travail. Les principaux efforts portent sur la

sensibilisation à la santé mentale et à la gestion du stress, l'accès à des services de conseil en cas de crise et à un médiateur pour les conflits sur le lieu de travail, ainsi que sur l'organisation de séances de formation aux premiers secours. Ces initiatives constituent une approche globale de la protection et de l'amélioration de la santé du personnel, et de la promotion d'une culture de l'attention aux autres dans l'ensemble de l'organisation. En outre, depuis mai 2024, un travailleur social spécialisé aide les agents confrontés à des défis personnels et professionnels, en proposant des conseils sur les questions familiales, la réintégration au lieu de travail et le fonctionnement des systèmes sociaux et administratifs.

Passation de marchés écologiques et socialement responsables

En 2024, la Banque a poursuivi ses efforts pour généraliser la mise en œuvre des [Directives relatives à la passation de marchés de services, de biens et de travaux pour le propre compte de la CEB](#) approuvées par le Conseil d'administration en 2023. Ces règles visent à promouvoir des critères socialement et écologiquement responsables tout au long du cycle de passation des marchés. Au cours de l'année, la CEB a intégré des critères de passation de marchés durables dans plusieurs de ses appels d'offres. Au total, ces projets ont représenté plus de 2,5 millions d'euros.

Il s'agit notamment d'appels d'offres pour l'électricité, l'accès à l'internet haut débit, l'analyse de données et la veille stratégique, le développement et la maintenance de sites web, la surveillance de nuit, les postes de travail informatiques, les services de migration vers le cloud et collaboratifs. Chacun de ces projets de passation de marchés comporte des éléments durables conçus notamment pour limiter les effets sur l'environnement. Par exemple :

- L'appel d'offres pour l'accès à l'internet haut débit prenait en compte une évaluation de l'empreinte carbone en tant que critère technique, comptant pour 7% de la note technique globale.
- L'appel d'offres pour l'électricité attribuait 25% de sa notation à la production d'électricité verte, et 10% à la politique de responsabilité sociale de l'entreprise.
- Les appels d'offres pour l'achat d'ordinateurs et l'analyse de données comprenaient des éléments sociaux et environnementaux dans la notation qualitative, comptant respectivement pour 30% et 20% de l'évaluation totale.

À l'avenir, le renouvellement du contrat de service de nettoyage en 2025 présente la possibilité d'y inclure des critères sociaux (axés sur le bien-être de la main-d'œuvre) et des critères environnementaux (ciblés) sur l'utilisation de produits et d'équipements respectueux de l'environnement.

L'empreinte environnementale de la CEB

La Banque s'est engagée à réduire progressivement sa propre empreinte environnementale, notamment ses émissions de gaz à effet de serre (GES), comme indiqué dans sa **Déclaration environnementale** et dans son Cadre d'alignement sur l'Accord de Paris et sa feuille de route. Il s'agit d'un objectif à long terme, les efforts plus immédiats déployés depuis la fin de la pandémie de COVID-19 se concentrant sur la réduction de la tendance à la hausse des émissions de GES liées aux opérations internes de la Banque observée depuis 2020, et sur le maintien de ces émissions à des niveaux nettement inférieurs à ceux d'avant la pandémie de COVID.

Bien que l'empreinte carbone de la Banque varie chaque année en fonction du niveau d'activité, des décisions en matière de passation de marchés, des ajustements méthodologiques et d'autres pratiques opérationnelles, les déplacements professionnels restent la principale source d'émissions de GES de la Banque. Entre 2023 et 2024, les émissions liées aux déplacements ont augmenté de 34%, en partie en raison du renforcement de la coopération internationale de la CEB, notamment avec les autres BMD. La normalisation des activités après la pandémie a également joué un rôle. En décembre 2024, la CEB assumera la présidence annuelle tournante du Groupe des Dirigeants des BMD, ce qui signifie que les voyages d'affaires devraient s'intensifier en 2025 avant de se stabiliser.

Le plan d'action de la Banque

En 2021, la CEB a créé un **Groupe de travail** inter-directions **sur l'alignement du fonctionnement interne** (TFIO – *Task Force on Aligning Internal Operations*) afin de concrétiser l'engagement pris dans sa déclaration environnementale. Ce groupe de travail rassemble des experts de haut niveau issus de différents domaines, notamment la gestion des installations, les voyages, la passation de marchés, les ressources humaines, l'informatique, le climat, l'ESG et la responsabilité d'entreprise, afin de concevoir et de mettre en œuvre des actions visant à limiter l'empreinte environnementale de la Banque.

Au titre des efforts supplémentaires en 2024, pilotés par la TFIO, figurent :

- **L'efficacité énergétique** : la CEB a poursuivi son engagement à améliorer l'efficacité énergétique de son immeuble de bureaux historique en remplaçant un lot de dix fenêtres. Cet effort s'inscrit dans un plan plus large visant à accélérer la transition vers des fenêtres plus efficaces sur le plan énergétique, soutenu par une augmentation de l'allocation budgétaire dédiée.
- **L'évaluation de l'empreinte carbone** : extension du champ d'application de l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre par l'ajout de l'acquisition de nouveaux serveurs informatiques à la liste existante.
- **La contribution carbone** : dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence, la Banque a sélectionné un nouveau prestataire de services pour ses contributions annuelles en matière de carbone ("compensation des émissions de carbone").

Contribution climatique

En 2024, la CEB a retenu [France Carbon Agri \(FCAA\)](#) comme fournisseur de compensation carbone, tirant parti de son approche innovante de soutien à la durabilité environnementale ainsi qu'à l'économie rurale. FCAA collabore avec plus de 3 000 agriculteurs à travers la France pour mettre en œuvre des projets certifiés (Label bas-carbone) qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et promeuvent une agriculture plus durable. Ces projets favorisent, par exemple, la séquestration du carbone dans les sols, améliorent la biodiversité et la qualité de l'eau et de l'air. En outre, la FCAA assure une répartition optimale de la valeur, en veillant à ce que 75% du produit des crédits carbone bénéficient directement aux petits exploitants agricoles.

L'initiative renforce les communautés rurales en améliorant la résilience des exploitations, en soutenant les économies locales et en encourageant des pratiques agricoles durables. En collaborant avec la FCAA, la CEB soutient une action climatique positive tout en générant des avantages socio-économiques pour les petits agriculteurs, reflet de son engagement en faveur d'une transition juste par le biais de co-bénéfices sociaux et environnementaux.

Tableau 3 : Aperçu des projets de contribution carbone de la CEB avec de petits exploitants agricoles en France (2024)

Localisation de l'exploitation	Réduction des GES tCO ₂ e	Taille et type	Calendrier	Approche/leviers
Passins	192	200 ha de grandes cultures	Du 14/10/2022 au 13/10/2027	Utilisation de formes d'engrais moins émettrices Introduction de légumineuses fixatrices d'azote dans la rotation des cultures et les couvertures végétales
Tourriers	354	187 ha de grandes cultures	Du 14/10/2022 au 13/10/2027	Introduction de légumineuses fixatrices d'azote dans la rotation des cultures et les couvertures végétales Insertion et extension des prairies temporaires et artificielles dans les rotations
Sainte Radegonde Des Noyers	420	130 ha pour le bétail	Du 31/01/2021 au 30/05/2026	Amélioration de la gestion et de la santé des troupeaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre Alimentation du troupeau plus respectueuse de l'environnement : réduction de la consommation de soja Davantage de biodiversité : augmentation des éléments agroécologiques (haies, prairies, bois, etc.)

Émissions de gaz à effet de serre en 2024

Si les émissions ont augmenté par rapport à 2023, elles restent bien inférieures aux niveaux antérieurs à la pandémie de COVID. Au total, les émissions de gaz à effet de serre de la Banque pour 2024 s'élèvent à 706 tonnes de CO₂, soit 3,1 tCO₂e/employé, en hausse par rapport aux 604 tonnes de CO₂ (2,8 tCO₂e/employé) en 2023, mais en baisse par rapport aux 924 tonnes de CO₂ (4,5 tCO₂e/employé) observées en 2019, avant la pandémie.

Cette hausse des émissions est principalement due à l'augmentation des **déplacements professionnels** (+78,5 tCO₂e). Cela correspond à un engagement accru avec les BMD et les parties prenantes, qui a entraîné une augmentation significative des vols long-courrier. Toutefois, cette hausse a été partiellement atténuée par une réduction de

11% des vols moyen-courrier et par la légère progression associée des voyages en train (+3%).

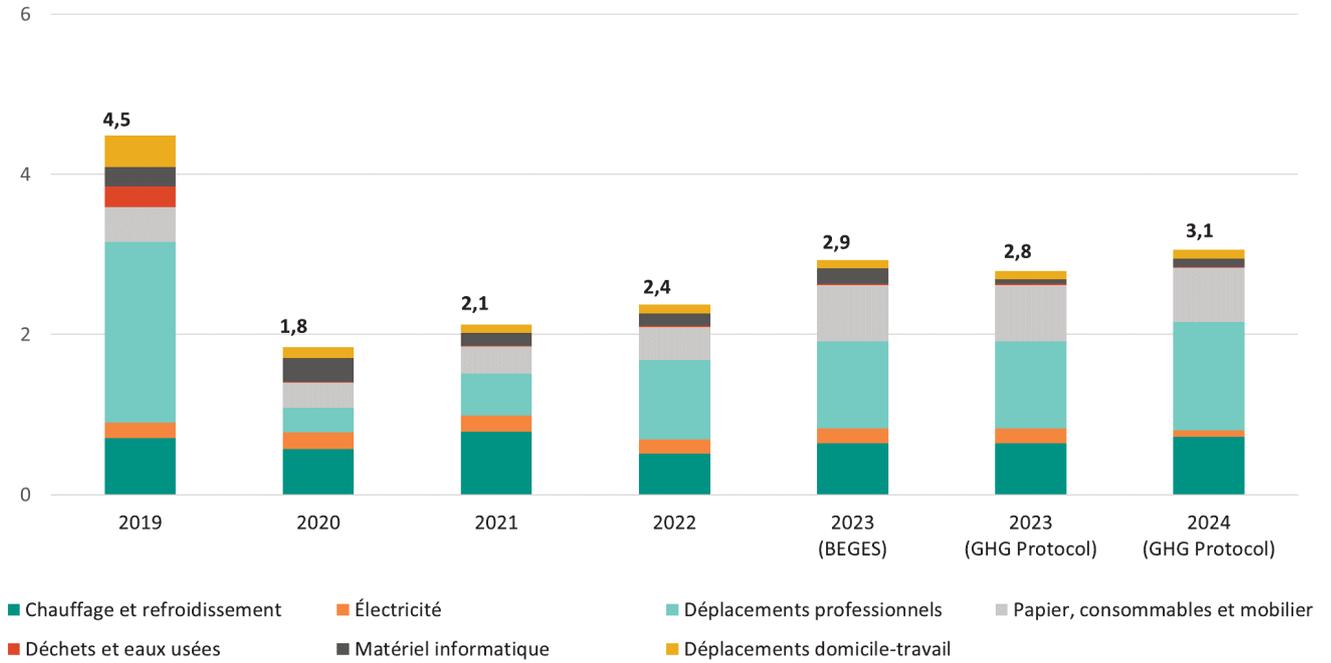
Le reste de l'augmentation est lié au chauffage et à la climatisation (+26 tCO₂e), dont la variation s'explique principalement par les fluctuations saisonnières, et à l'inclusion pour la première fois des serveurs achetés par la Banque dans la comptabilisation des GES (+19 tCO₂e). Ceci est conforme aux efforts déployés par la Banque pour continuer à améliorer ses méthodes de suivi des émissions de GES, et illustre l'expansion de l'infrastructure informatique nécessaire au plan de transformation numérique de la CEB.

Le recours à un fournisseur d'électricité renouvelable fin 2023 a, en revanche, entraîné une réduction considérable des émissions de GES liées à la consommation électrique du

bâtiment en 2024, qui a été divisée par deux par rapport à 2023 (-21 tCO₂e).

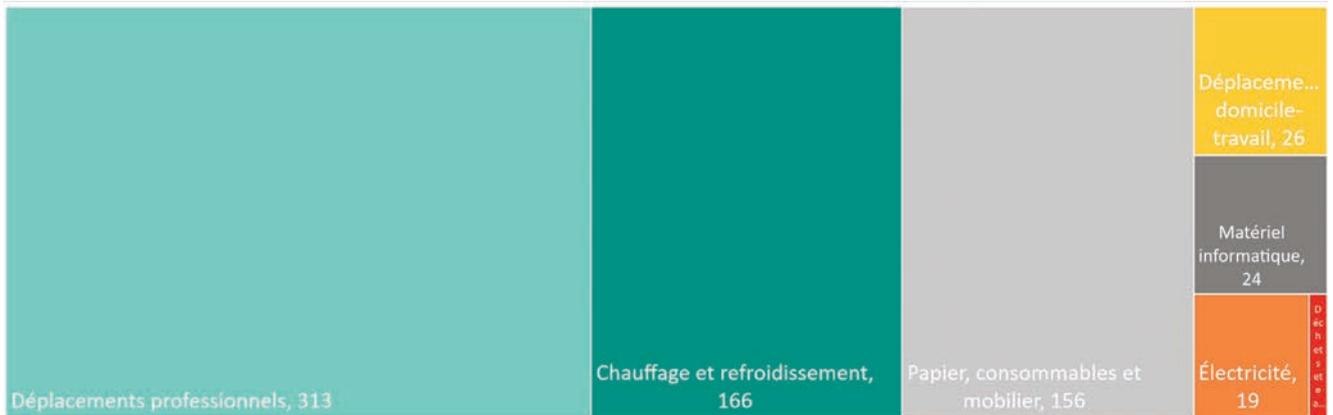
Une ventilation par scope des émissions de GES allant de 1 à 3 est disponible dans le rapport GRI, aux points 305-1 à 305-5.

Schéma 7 : Émissions de GES par employé de 2020 à 2024, en tonnes d'équivalent CO₂



Pour plus d'informations sur les émissions absolues de la CEB et la méthodologie du GHG Protocol, voir le rapport GRI, point 305-5.

Schéma 8 : Émissions de GES par source en 2024, en tonnes d'équivalent CO₂



Pour des informations plus détaillées sur les émissions de GES liées au fonctionnement interne de la Banque et leur évolution au cours des cinq dernières années, voir le tableau récapitulatif.

Tableau 4 : Détail des émissions de GES de la CEB par source, en tonnes d'équivalent CO₂

TABLEAU DE BORD	Variation 2024 (GHG protocol) / 2020 (BEGES)		2024 (GHG Protocol)		2023 (GHG Protocol)		2020 (BEGES)		2019 (BEGES)	
	Variation totale	Variation par employé	Total	Par employé	Total	Par employé	Total	Par employé	Total	Par employé
Surface - m ²	17%	6%	8997	38.9	8163	37.8	7675	36.7	7600	36.9
Effectifs de la CEB - ETP	11%	-	231	-	216	-	209	-	206	-
Émissions totales	84%	66%	706	3.1	604	2.8	384	1.8	923	4.5
Bâtiments	13%	-11%	184.7	0.8	179.5	0.8	163.1	0.9	185.5	0.9
Bâtiments - Chauffage et froid	40%	27%	166.1	0.7	139.3	0.6	118.4	0.6	145.2	0.7
Émissions réseau de vapeur	40%	27%	165.3	0.7	138.9	0.6	118.1	0.6	144.9	0.7
Émissions liées à la consommation de froid	260%	226%	0.9	0.0	0.4	0.0	0.2	0.0	0.3	0.0
Total - Électricité	-58%	-62%	18.6	0.1	40.2	0.2	44.7	0.2	40.3	0.2
Bâtiments - Électricité	-75%	-77%	8.5	0.0	29	0.1	34.2	0.2	40.3	0.2
Émissions liées à l'électricité	-75%	-77%	8.5	0.0	29.4	0.1	34.2	0.2	40.3	0.2
Autres - Électricité	15%	4%	10.0	0.0	10.9	0.1	8.8	0.0	-	-
Électricité - Centres de données - émissions	-	-	8.9	0.0	9.6	0.0	-	-	-	-
Électricité - Télétravail - émissions	-87%	-89%	1.1	0.0	1.3	0.0	8.8	0.0	-	-
Voyages	271%	-46%	338.6	1.5	258.3	1.2	91.3	2.7	546.5	2.7
Voyages - Déplacements domicile-travail	-10%	-18%	25.7	0.1	24.0	0.1	28.4	0.1	81.6	0.4
Émissions liées aux déplacements en mobilité douce (Vélo électrique/véhicule électrique/vélo/marche)	-	-	4.9	0.0	4.6	0.0	-	-	0.0	-
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en voiture	-29%	-36%	18.0	0.1	16.8	0.1	25.4	0.1	73.1	0.4
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en moto	3%	-7%	1.5	0.0	1.4	0.0	1.4	0.0	4.1	0.0
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en transport en commun (train inclus)	-11%	-19%	1.4	0.0	1.3	0.0	1.5	0.0	0.0	-
Voyages - Déplacements professionnels	398%	350%	312.9	1.4	234.2	1.1	62.9	0.3	464.9	2.3
Émissions liées aux déplacements en avion	416%	367%	309.1	1.3	230.8	1.1	59.9	0.3	445.0	2.2
Émissions liées aux déplacements en train	376%	331%	0.9	0.0	0.8	0.0	0.2	0.0	0.8	0.0
Émissions liées aux déplacements en taxi	-	-	1.6	0.0	1.4	0.0	0.0	-	11.0	-
Émissions liées aux déplacements en voiture	-50%	-55%	1.4	0.0	1.2	0.0	2.8	0.0	8.1	0.0
Papier, consommables et mobilier	136%	116%	155.9	0.7	151.5	0.7	66.2	0.3	88.5	0.4
Émissions liées aux bouteilles d'eau	-100%	-100%	0.0	0.0	0.0	0.0	1.4	0.0	1.4	0.0
Émissions liées aux consommables	27%	15%	17.4	0.1	20.7	0.1	13.8	0.1	32.2	0.2
Émissions liées au courrier	11%	0%	10.7	0.0	11.4	0.1	9.6	0.0	10.3	0.0
Émissions liées aux journaux et magazines	26%	14%	46.9	0.2	41.3	0.2	37.1	0.2	33.5	0.2
Émissions liées à l'impression de brochures	1966%	1769%	33.6	0.1	27.2	0.1	1.6	0.0	6.0	0.0
Émissions liées aux impressions papier	-32%	-38%	1.9	0.0	1.8	0.0	2.8	0.0	5.2	0.0
Émissions liées au mobilier de bureau	-	-	45.5	0.2	49.1	0.2	-	-	-	-
Déchets et eaux usées	141%	118%	2.8	0.0	2.9	0.0	1.2	0.0	54.6	0.3
Émissions liées aux eaux usées	70%	54%	0.9	0.0	0.9	0.0	0.5	0.0	0.6	0.0
Émissions liées aux déchets	202%	174%	1.9	0.0	2.0	0.0	0.6	0.0	54.1	0.3
Matériel informatique	-62%	-65%	24.0	0.1	11.7	0.1	62.6	0.3	48.6	0.2
Émissions liées aux imprimantes	-100%	-100%	0.0	0.0	0.0	0.0	1.4	0.0	1.4	0.0
Émissions liées aux PC portables	-67%	-71%	3.6	0.0	4.4	0.0	11.1	0.1	0.0	-
Émissions liées aux ordinateurs fixes	-100%	-100%	0.0	0.0	0.0	0.0	2.3	0.0	2.0	0.0
Émissions liées aux grands écrans	-100%	-100%	0.0	0.0	6.6	0.0	4.9	0.0	2.2	0.0
Émissions liées aux photocopieuses/scanners	-100%	-100%	0.0	0.0	0.0	0.0	43.0	0.2	43.0	0.2
Émissions liées aux tablettes	-	-	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	-	0.0	-
Émissions liées aux smartphones	-	-	31.0	0.1	0.4	0.0	0.0	-	0.0	-
Émissions liées aux serveurs	-	-	19.2	0.1	0.0	0.0	0.0	-	0.0	-

Il convient de noter que, pour l'année 2020, certaines données n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été évaluées. La CEB a ouvert un petit bureau local en Ukraine en 2024, mais ni celui-ci ni le bureau de projet à Ankara ne sont inclus dans le périmètre des émissions du bâtiment de la CEB. Une ventilation par scope 1-3 des émissions est disponible dans le rapport GRI, points 305-1, 305-2, 305-3 et 305-5. Pour 2024, l'évaluation des GES a utilisé l'approche de marché du GHG Protocol. Pour la consommation d'électricité des immeubles de bureaux, les émissions ont été calculées en utilisant le facteur d'émission de la source renouvelable spécifique (énergie éolienne terrestre en France). Pour toutes les autres consommations d'électricité, le mix résiduel français a été appliqué.

Pour en savoir plus

- [Rapport GRI de la CEB](#), points 301-308, 405-406
- [Durabilité | CEB \(coebank.org\)](#)
- Site web des ressources humaines de la CEB : [Emplois | CEB \(coebank.org\)](#)
- [Lignes directrices de la CEB pour la passation des marchés](#), septembre 2023

Reporting sur la durabilité à la CEB

À propos des rapports sur la durabilité

Ce Rapport sur la durabilité est complété par un [Rapport GRI](#) distinct (en anglais). Depuis 2023, la CEB publie également un rapport annuel (en anglais) selon les normes établies par la [Task Force on Climate-related Financial Disclosures](#) - TCFD (Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat). Le cadre de reporting sur la durabilité est complété par le [Rapport d'intégrité et de conformité](#) et les [Rapports sur les Obligations d'inclusion sociale](#) de la CEB, ainsi que par la diffusion des leçons tirées des activités de suivi et d'évaluation des projets de la Banque.

L'Index GRI 2024

Cet Index 2024 des indicateurs de durabilité a été établi conformément aux normes de reporting sur le développement durable reconnues à l'échelle internationale, à savoir les lignes directrices du GRI – *Global Reporting Initiative*. L'Index GRI présente les éléments en termes de durabilité, qui s'appliquent aux activités de prêts et hors prêts de la CEB, ainsi qu'au fonctionnement courant de la Banque et à la gestion quotidienne du personnel. L'Index GRI 2024 est disponible sur le site Internet de la CEB sous la forme d'un document à part, qui vient compléter le présent rapport sur la durabilité. Voir [l'Index en anglais](#).

Pays membres

La CEB compte 43 États membres qui sont les actionnaires de la Banque. Tous les pays membres du Conseil de l'Europe peuvent devenir membres de la CEB.

Albanie ★

Allemagne

Andorre

Belgique

Bosnie-Herzégovine ★

Bulgarie ★

Chypre ★

Croatie ★

Danemark

Espagne

Estonie ★

Finlande

France

Géorgie ★

Grèce

Hongrie ★

Irlande

Islande

Italie

Kosovo ★

Lettonie ★

Liechtenstein

Lituanie ★

Luxembourg

Macédoine du Nord ★

Malte ★

République de Moldova ★

Monténégro ★

Norvège

Pays-Bas

Pologne ★

Portugal

République slovaque ★

République tchèque ★

Roumanie ★

Saint-Marin

Saint-Siège

Serbie ★

Slovénie ★

Suède

Suisse

Türkiye ★

Ukraine ★

★ Pays cibles



CEB

COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE



55, avenue Kléber
FR-75116 PARIS FRANCE
Tél. : +33 (0)1 47 55 55 00
Email: info@coebank.org
www.coebank.org

ISSN : 2221-0105 (En ligne)
ISSN : 1563-2598 (Imprimé)